

Alexis Pichard
Romain Delhem

La GRAMMAIRE PROGRESSIVE de l'ANGLAIS

Comprendre • Appliquer • Maîtriser

Cours intégral
Exemples commentés
Exercices corrigés
Ressources audio

 OPHRYS

La GRAMMAIRE PROGRESSIVE de l'ANGLAIS

COMPRENDRE • APPLIQUER • MAITRISER

Licence / Master – Classes préparatoires – Concours
(Niveau B2-C2 du CECRL)

Alexis Pichard

Docteur en civilisation étasunienne
Professeur agrégé d'anglais
en classes préparatoires
Académie de Créteil

Romain Delhem

Docteur en linguistique anglaise
Maitre de conférences
Université Clermont Auvergne

Édition : Tiffany Thomas, Magomed Bogolov, Camille Maury
Création de maquette et couverture : Marlène Normand
Mise en pages : Caroline Verret

© Éditions Ophrys, 2023

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que « les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite (art. L 122-4). Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, notamment par téléchargement ou sortie imprimante, constituera donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Éditions Ophrys
5, avenue de la République
75011 Paris
www.ophrys.fr

ISBN : 978-2-7080-1650-7

PRÉFACE

Cet ouvrage de grammaire anglaise s'adresse aux étudiant-e-s des universités et des classes préparatoires aux grandes écoles, mais aussi à celles et ceux qui préparent les concours du CAPES et de l'agrégation d'anglais.

Il a vocation à quadriller les savoirs attendus en licence et master. Pour ce faire, nous avons articulé les points de grammaire selon un découpage largement adopté par les autres manuels, mais aussi par la grande majorité des enseignant-e-s. Nous explorons ainsi successivement le groupe nominal, le groupe verbal et la syntaxe. Les chapitres se composent d'une partie théorique suivie d'exercices d'application.

Le cours vise l'assimilation de concepts et de termes-clés que nous avons eu à cœur d'explicitier par des reformulations et des renvois au glossaire qui clôt l'ouvrage, et d'expliquer par de nombreux exemples commentés. Pour accompagner les apprenant-e-s et anticiper au mieux les difficultés rencontrées, chaque chapitre s'ouvre sur une partie nommée *Essentiel* proposant une synthèse des points importants qui seront abordés. En outre, par souci de clarté, nous employons des étiquettes parfois peu usitées mais qui nous ont paru particulièrement cohérentes et utiles. Pour autant, afin d'être exhaustifs et de n'égaler aucun-e apprenant-e, nous mentionnons également les étiquettes plus traditionnelles.

S'agissant des exercices d'application, ces derniers suivent une progression en termes de difficulté pour s'assurer de l'acquisition des savoirs par les apprenant-e-s. Nous commençons par des exercices à trous ou à choix multiples, puis continuons avec des phrases à traduire du français vers l'anglais, avant de conclure par des formes en contexte à commenter. Pour ce dernier exercice, nous proposons des extraits d'œuvres littéraires et filmiques anglophones variées, allant de *Moby Dick* à *Star Wars* en passant par *Nineteen Eighty-Four*. Par commodité, nous avons choisi de ne pas inclure les corrigés dans le présent ouvrage. Ils sont néanmoins proposés gratuitement sur le site internet de l'éditeur.

Les apprenant-e-s remarqueront que cet ouvrage offre deux types d'organisation, l'une linéaire et l'autre progressive. L'organisation linéaire correspond à celle des formations universitaires en grammaire anglaise qui s'agencent en semestres distincts dont le programme se décline en chapitres ayant un lien direct entre eux. Il n'est ainsi pas rare qu'un semestre de grammaire soit consacré à la fois aux formes verbales, à la complémentation du verbe et au passif. Or pour comprendre pleinement le fonctionnement de ces deux derniers points, il est par exemple nécessaire de maîtriser ce qu'est un pronom personnel, et donc un syntagme nominal, notions qui sont abordées lors d'autres semestres, et parfois après le groupe verbal.

Pour pallier les problèmes posés par cette organisation linéaire, nous avons donc élaboré une organisation plus progressive, en indiquant clairement quels éléments théoriques doivent être maîtrisés avant de commencer la lecture d'un nouveau chapitre.

D'après notre expérience d'enseignants, il est de toute façon assez rare que les livres de grammaire soient parcourus dans l'ordre déterminé par les auteurs. En général, le lecteur ou la lectrice consulte le chapitre qui lui pose difficulté sur le moment. L'approche proposée dans le présent ouvrage lui permettra donc de progresser en autonomie grâce à un parcours méthodique adapté à ses besoins.

Nous tenons à remercier Tiffany Thomas et l'équipe des éditions Ophrys de nous avoir accompagnés avec sollicitude tout au long de ce projet, ainsi que Cécile Viollain et Hugo Chatellier pour leurs conseils avisés.

Pour finir, cet ouvrage tapé à quatre mains est le résultat d'une collaboration nourrie de questionnements, d'échanges et de viennoises au chocolat. Il témoigne de l'amitié qui nous lie depuis notre rencontre fortuite un jour de juin 2012, alors que nous étions assis tous les deux, l'un en face de l'autre, à bord du métro nous conduisant aux oraux de l'agrégation.

Les auteurs

SYMBOLES

- * Énoncé grammaticalement incorrect
- ? Énoncé grammaticalement contestable
- ?? Énoncé grammaticalement très contestable
- % Énoncé non standard, accepté dans certaines variétés uniquement
- # Énoncé correct mais problématique d'un point de vue communicationnel
- 'X' Sens, définition ou traduction d'une unité
- /X/ Transcription phonologique
- ⟨X⟩ Forme graphique
- Séparation entre morphèmes (composants d'un mot)

PRÉCIS DE PHONOLOGIE

Certains points de grammaire nécessitent que l'on donne des précisions sur la prononciation des unités en anglais. Pour ce faire, nous utilisons les phonèmes utilisés dans les deux variétés de référence de l'anglais que sont le *General American English* (GA) et le *General British English* (GB). Les transcriptions phonologiques sont indiquées entre barres obliques (*put* /'pʊt/).

Lorsque la prononciation d'un mot n'est pas la même dans les deux variétés, la prononciation américaine est indiquée en premier, suivie de la britannique, les deux étant séparées par une double barre verticale (*ask* /'æsk || 'ɑ:sk/).

Les symboles ' et , notent respectivement, sur la syllabe qui les suit, l'accent primaire et l'accent secondaire éventuel d'un mot (*justify* /'dʒʌstɪfaɪ/, *justification* /,dʒʌstɪfɪ'keɪʃən/).

VOYELLES

GA	GB	Exemples
ɪ	ɪ	<i>busy, kit, myth</i>
i	i:	<i>feel, key, people</i>
ɛ	ɛ	<i>dress, end, ready</i>
æ	a	<i>back, hand, trap</i>
	ɑ:	<i>ask, bath, dance</i> <i>father, palm, spa</i>
ɑ	ɒ	<i>dog, lot, possible</i>
	ɔ:	<i>broad, law, thought</i>
ʌ	ʌ	<i>cut, pulse, sun</i>
ʊ	ʊ	<i>bush, foot, wolf</i>
u	u:	<i>goose, view, you</i>
aɪ	aɪ	<i>buy, high, price</i>

eɪ	eɪ	<i>day, face, steak</i>
ɔɪ	ɔɪ	<i>choice, noise, toy</i>
aʊ	aʊ	<i>cow, loud, mouth</i>
oʊ	əʊ	<i>goat, low, roll</i>
ɜr	ɜ:	<i>first, nurse, term</i>
ɪr	ɪə	<i>near, pier, sincere</i>
ɛr	ɛə	<i>hair, square, where</i>
ɑr	ɑ:	<i>arm, heart, start</i>
ɔr	ɔ:	<i>north, sport, warm</i>
ʊr		<i>cure, poor, tour</i>
i	i	<i>committee, happy, taxi</i>
ə	ə	<i>about, banana, comma</i>
ər	ə	<i>calendar, letter</i>

CONSONNES

Consonnes non voisées	
p	<i>patch, appeal, clap</i>
t	<i>tie, butter, get</i>
k	<i>kite, bacon, sack</i>
tʃ	<i>chop, future, batch</i>
f	<i>front, affect, thief</i>
θ	<i>thing, author, moth</i>
s	<i>sane, assassin, bass</i>
ʃ	<i>sharp, fashion, push</i>
h	<i>hope, behind</i>

Consonnes voisées			
b	<i>bat, about, sob</i>	j	<i>yes, yolk</i>
d	<i>disco, ladder, sad</i>	w	<i>wet, awake</i>
g	<i>gay, again, drag</i>	l	<i>love, below, pill</i>
dʒ	<i>jam, major, age</i>	r	<i>road, around</i>
v	<i>very, lava, dove</i>	m	<i>man, amuse, ham</i>
ð	<i>that, other, bathe</i>	n	<i>know, banner, son</i>
z	<i>zebra, teaser, buzz</i>	ŋ	<i>singer, kink, hang</i>
ʒ	<i>genre, measure, beige</i>		

SOMMAIRE

PRÉFACE.....	3
PRÉCIS DE PHONOLOGIE.....	4

PREMIÈRE PARTIE : LE GROUPE NOMINAL..... 9

Chapitre 1 : les noms 11

1. Le fonctionnement des noms	12
2. Le pluriel	16
3. La structure du syntagme nominal.....	20

Chapitre 2 : les pronoms 24

1. Les pronoms personnels	26
2. Les pronoms possessifs	31
3. Les pronoms réfléchis.....	32
4. Les pronoms réciproques	33
5. Les pronoms indéfinis	34

Chapitre 3 : les déterminants 37

1. L'absence de déterminant.....	39
2. Les articles.....	40
3. Les démonstratifs	44
4. Les quantifieurs.....	47

Chapitre 4 : adjectifs et adverbes 63

1. La formation des adjectifs.....	64
2. Les fonctions des adjectifs.....	66
3. L'ordre des adjectifs.....	70
4. La structure du syntagme adjectival	72
5. Les adverbes	74

Chapitre 5 : la comparaison 79

1. Comparaison et morphologie.....	80
2. La comparaison d'inégalité.....	82
3. La comparaison d'égalité.....	84
4. Le superlatif.....	85

Chapitre 6 : les constructions internominales..... 88

1. La construction en <i>of</i>	90
2. Le génitif.....	92
3. Le nom composé	98

DEUXIÈME PARTIE : LE GROUPE VERBAL..... 103

Chapitre 7 : verbes et auxiliaires..... 105

1. Les auxiliaires	107
2. Les verbes à double classification	113

Chapitre 8 : temps et aspects 120

1. L'aspect simple : la forme <i>V + Ø</i>	122
2. L'aspect progressif : la forme <i>be + V-ing</i>	132
3. L'aspect parfait : la forme <i>have + V-en</i>	140
4. Les aspects parfait et progressif combinés : la forme <i>have been + V-ing</i>	151
5. Le renvoi à l'avenir	158

Chapitre 9 : la modalité..... 162

1. <i>Can, may, must</i>	164
2. <i>Will et shall</i>	169
3. Les quasi-modaux.....	177

4. Modaux et équivalents.....	182
-------------------------------	-----

TROISIÈME PARTIE : LA SYNTAXE..... 187

Chapitre 10 : les prépositions.....189

1. Les verbes prépositionnels.....	191
2. Les particules.....	197
3. Les idiomes verbaux.....	200

Chapitre 11 : la complémentation du verbe207

1. Les adjoints.....	208
2. Les compléments.....	210
3. Les verbes supports.....	218
4. Les schémas de complémentation.....	220

Chapitre 12 : le passif.....223

1. Fonctions et contraintes du passif.....	224
2. Les types de passif.....	228

Chapitre 13 : les types de phrases.....236

1. Les phrases interrogatives fermées.....	238
2. Les phrases interrogatives ouvertes.....	241
3. Les phrases exclamatives.....	244
4. Les phrases impératives.....	246

Chapitre 14 : coordination et subordination251

1. La notion de proposition.....	252
2. La coordination.....	254
3. La subordination.....	260

Chapitre 15 : les subordonnées finies266

1. Les propositions subordonnées complétives.....	267
2. Les propositions subordonnées interrogatives.....	273
3. Les propositions subordonnées exclamatives.....	276
4. Les propositions subordonnées circonstancielles.....	277

Chapitre 16 : les subordonnées non finies.....281

1. Contextes d'utilisation des subordonnées non finies.....	282
2. L'explicitation du sujet.....	284
3. Les constructions caténatives complexes.....	286
4. Les structures causatives.....	288
5. Les phénomènes de montée.....	290
6. Les propositions creuses.....	292

Chapitre 17 : les structures relatives296

1. Les types de relatives.....	297
2. Le choix du relativiseur.....	299
3. Les fonctions syntaxiques du relativiseur.....	304
4. Les relatives libres.....	305

Chapitre 18 : les réorganisations syntaxiques309

1. Les principes de la structure informationnelle.....	311
2. Les réordonnements.....	318
3. La dislocation.....	322
4. La construction existentielle.....	324
5. L'extraposition.....	326
6. Le clivage.....	329

GLOSSAIRE.....	338
----------------	-----

VERBES IRRÉGULIERS.....	341
-------------------------	-----

INDEX.....	345
------------	-----

RESSOURCES AUDIO

Au fil de l'ouvrage, une vingtaine de pistes audio viennent compléter les explications traitant de la phonétique et de l'intonation.

Ces pistes sont signalées par le pictogramme 

Pour les écouter, scannez le QR code suivant ou allez sur www.ophrys.fr à la page de l'ouvrage dans la rubrique « Bonus ».



[Les corrigés des exercices](#) sont aussi à télécharger à la page de l'ouvrage sur www.ophrys.fr, dans la rubrique « Bonus ».

PREMIÈRE PARTIE :

Le groupe nominal

CHAPITRE 1 : LES NOMS

✓ **Prérequis** : Aucun

L'essentiel

Les noms sont une catégorie de mots ouverte, c'est-à-dire qui accepte la création de nouveaux mots – phénomène très fréquent notamment pour décrire de nouvelles réalités. Ils ont pour rôle principal d'identifier la catégorie à laquelle appartient un référent : le nom *cat*, par exemple, sert à identifier des individus qui ont des caractéristiques similaires (ils ont une taille moyenne, des oreilles pointues, ils miaulent, etc.) et permet d'exclure les individus qui ne manifestent pas ces caractéristiques (*dog, tiger, lawyer, armchair*, etc.).

Les noms ont plusieurs propriétés :

- La plupart des noms ont deux formes, **singulier** et **pluriel**, selon qu'ils renvoient à un seul ou plusieurs éléments de la catégorie exprimée par le nom.

My brother-in-law has one rabbit / two rabbits. Mon beau-frère a un lapin / deux lapins.

Il existe toutefois des noms, dits **indénombrables**, qui ne peuvent avoir que l'une ou l'autre forme.

*I love your furniture / *furnitures / jeans / *jean!* J'adore tes meubles / ton jean !

- Les noms peuvent être entourés d'un certain nombre d'éléments. Parmi ceux-ci, certains se trouvent exclusivement au voisinage d'un nom : **déterminants, adjectifs** et **propositions subordonnées relatives**.

This is a loathsome house. C'est une maison répugnante.

► Le nom *house* est précédé de l'article indéfini *a* et de l'adjectif *loathsome*.

He had a sense of humor, caustic and dark, that always made us laugh. Il avait un sens de l'humour, caustique et noir, qui nous faisait toujours rire.

- Le nom *sense* est suivi d'un syntagme prépositionnel (introduit par la préposition *of*), de deux adjectifs coordonnés par *and* et d'une proposition relative introduite par l'élément *that*.
- Un nom et les éléments qui l'entourent forment un groupe de mots appelé **syntagme nominal**, dont le nom est l'élément principal (la **tête** ou le **noyau**).

[Both those young men from Chicago] knew exactly what our intentions were. Ces deux jeunes hommes de Chicago savaient exactement quelles étaient nos intentions.

- Tous les éléments à l'intérieur de la structure entre crochets dépendent du nom *men* en gras. Le tout forme un syntagme nominal articulé autour de ce nom.
- Les syntagmes nominaux sont principalement utilisés comme **compléments** des verbes, sous la forme d'un sujet, d'un objet ou d'un attribut (♦ chap. 11.2).

A nice woman came to my rescue. (Sujet) Une gentille dame est venue à mon secours.

I met a nice woman yesterday. (Objet) J'ai rencontré une gentille femme hier.

Samantha seems a nice woman. (Attribut du sujet) Samantha semble être une gentille femme.

1. LE FONCTIONNEMENT

des noms

Les noms sont organisés en deux catégories. Les noms **dénombrables** (ou discontinus, discrets, comptables) ont pour caractéristique principale de renvoyer à des éléments qui peuvent être comptés. À l'inverse, les noms **indénombrables** (ou continus, massifs) renvoient à des réalités qui ne peuvent pas être comptées. La connaissance du fonctionnement d'un nom est essentielle pour savoir s'il peut être pluralisé et pour le choix de sa détermination.

A. Les noms dénombrables

Les noms dénombrables renvoient à des catégories d'éléments individuels du même type (*engineer, rose, chair, minute*). La plupart de ces éléments ont des parties distinctes

les uns des autres qui ne sont pas de la même nature que le tout. Ces noms ont quatre caractéristiques principales :

- Ils manifestent une **alternance singulier-pluriel**, c'est-à-dire qu'ils ont une forme au singulier et une forme au pluriel (*table-tables, bird-birds, child-children*) ;
- Ils doivent **nécessairement être déterminés** lorsqu'ils sont au singulier (**I have Ø table, *I love Ø bird*) ;
- Ils peuvent être directement précédés par un **numéral** (*one kiss, four minutes, seven rings, ninety-nine problems*) ;
- Ils peuvent être précédés par des **déterminants** qui leur sont réservés (*a table, every bird, many tables*).

Certains noms dénombrables posent des difficultés dans la mesure où leur forme est invariable, c'est-à-dire qu'ils ont la même forme au singulier et au pluriel. Certains n'ont donc pas de forme plurielle apparente (*two deer, five craft, one thousand salmon*), tandis que d'autres ont une forme qui rappelle le pluriel sans qu'il soit possible d'enlever le « s » (*a series, every crossroads*). On considère qu'ils ont bien une forme de singulier et de pluriel puisqu'ils peuvent renvoyer à une seule ou plusieurs entités et que le verbe peut s'accorder à l'une ou l'autre forme en conséquence.

This crossroads is extremely dangerous! Ce carrefour est extrêmement dangereux !

These crossroads are extremely dangerous! Ces carrefours sont extrêmement dangereux !

B. Les noms indénombrables

Les **noms indénombrables** renvoient à des réalités qui ne peuvent pas être dénombrées, les cas principaux étant les **substances** physiques (*blood, gold, leather, soil, wood*, etc.) et les **agrégats** hétérogènes d'éléments ayant pour point commun leur fonction (*rockery, furniture, luggage*, etc.). Ces noms ont également quatre caractéristiques principales, qui sont totalement opposées à celles des dénombrables :

- Ils ne manifestent **pas d'alternance singulier-pluriel**, c'est-à-dire qu'ils ont une forme fixe : certains ne peuvent être qu'au singulier (*kindness, furniture, information*), les autres ne peuvent être qu'au pluriel (*jeans, stairs, damages*) ;
- Ils peuvent **ne pas être déterminés** (*I have Ø information for you, I love Ø kindness*) ;
- Ils ne peuvent pas être directement précédés par un **numéral** (**one furniture, *four kindnesses, *seven informations, *one million damages*) ;
- Ils peuvent eux aussi être précédés par des **déterminants** qui leur sont réservés (*little information, enough kindness*).

Les **indénombrables** peuvent donc être **singuliers** ou **pluriels**, selon la forme à laquelle le verbe doit s'accorder lorsqu'ils sont sujet. Les **indénombrables singuliers** offrent une diversité de comportements syntaxiques :

- Les noms qui expriment des substances ne peuvent généralement pas être comptés, à moins de renvoyer à une variété particulière (*These are two fine wines*), mais ils acceptent une **expression de mesure** : *three gallons of water, a drop of blood, a log of wood*, etc. ;
- D'autres noms (les agrégats, mais également des noms comme *advice, evidence, information, news*, etc.) ont pour particularité de pouvoir être singularisés par le truchement d'un autre nom appelé « dénombreur » : *an item of luggage, three words of advice, every piece of information* ;
- Certains noms qui expriment des **états** affectifs (*anxiety, kindness, resentment*, etc.) ou des **processus** (*assistance, improvement*, etc.) peuvent être précédés d'un article indéfini pour apporter un effet de sens qualitatif (*an anxiety* = 'a kind of anxiety') ou quantitatif (*an anxiety* = 'a moment of anxiety'), sans pour autant devenir pluriels ;
- Enfin, certains noms (notamment ceux qui sont formés en *-ing* à partir de verbes) ne sont ni mesurables (sauf lorsqu'il s'agit d'une activité), ni singularisables (**two hours of killing, *one shopping*).

Certains indénombrables singuliers ont une forme qui évoque le pluriel (*billiards, linguistics, mumps, news*, etc.). Il s'agit néanmoins bien de singuliers : s'ils sont sujet d'un verbe, celui-ci ne pourra jamais s'accorder au pluriel.

This / *These news is / *are the most exciting I've heard in months. Cette nouvelle est la plus palpitante que j'ai entendue depuis des mois.

Les **indénombrables pluriels**, quant à eux, déclenchent systématiquement un accord pluriel du verbe et ne peuvent pas être mis au singulier.

The proceeds / *proceed were / *was used on school uniforms. Les recettes ont été utilisées pour acheter des uniformes scolaires.

Un nombre important d'indénombrables pluriels renvoient à des agrégats, c'est-à-dire des ensembles d'objets variés partageant une même fonction (*dishes, goods, groceries, leftovers, remains*, etc.). Contrairement aux agrégats indénombrables singuliers, ceux-ci ne peuvent néanmoins pas se construire avec un dénombreur (*an item of clothing, *an item of clothes*). Parmi les autres noms indénombrables pluriels, on peut notamment distinguer deux autres groupes :

- Les **objets bipartites** (ou objets doubles) renvoient à des éléments constitués de deux parties identiques reliées entre elles et indispensables à leur bon fonctionnement. Il s'agit d'outils (*scissors, shears, nutcrackers, tweezers, pliers*, etc.), de vêtements inférieurs ayant des trous pour les jambes (*jeans, trousers, briefs, trunks, shorts, panties*, etc.) et de dispositifs optiques (*sunglasses, binoculars, spectacles*, etc.). Ils peuvent être dénombrés de façon indirecte par l'emploi du dénombreur *pair* :

I only have three pairs of shorts. Je n'ai que trois shorts.

- Le nom *shorts* est indénombrable et à ce titre il ne peut pas être directement précédé d'un numéral, malgré sa forme plurielle. Si l'on veut distin-

guer des unités, il faut nécessairement passer par le dénombreur *pair*, qui en tant que nom dénombrable peut être précédé d'un numéral.

- Un nombre très restreint d'indénombrables pluriels renvoie à des **groupes d'animés** (humains ou animaux) : *cattle, livestock, personnel, police, poultry* et *vermin*. Ils ne contiennent pas de pluriel dans leur forme, mais ils déclenchent bien un accord du verbe au pluriel :

*Our personnel are / *is very qualified.* Notre personnel est très qualifié.

La particularité de ces noms est que, contrairement aux autres indénombrables, ils peuvent être précédés de numéraux (*three cattle, seven personnel, two hundred police, six thousand poultry*). Néanmoins, dans la mesure où ils ne manifestent pas d'alternance singulier-pluriel, le numéral en question ne peut pas être *one*.

C. Les noms à double fonctionnement

Beaucoup de noms peuvent être dénombrables ou indénombrables selon le contexte d'utilisation.

He has chocolate all over his face. Il a du chocolat plein le visage.

- Le nom *chocolate* est indénombrable (il n'est précédé d'aucun déterminant) et renvoie à la substance comestible, sans a priori sur sa forme exacte.

There are only four chocolates left in the box. Il ne reste que quatre chocolats dans la boîte.

- Le nom est dénombrable (il est au pluriel et précédé d'un numéral) et renvoie à une pièce de confiserie faite à partir de chocolat, ayant une forme particulière.

Certains noms ne peuvent avoir qu'un seul fonctionnement, tandis que d'autres ont un fonctionnement préférentiel ou considéré comme plus élémentaire. Le fait, pour un nom, d'employer un fonctionnement différent du fonctionnement préférentiel est parfois appelé une **recatégorisation**. Certaines catégories sémantiques peuvent subir des recatégorisations prévisibles.

- Les **aliments** (*apple, egg, onion*, etc.) et les **animaux comestibles** (*lamb, pigeon, tuna, turkey*, etc.) sont avant tout des réalités individuelles, donc des noms dénombrables, mais peuvent avoir un fonctionnement indénombrable si l'on se concentre sur la matière comestible dont ils sont faits (*I'll have tuna and he'd like some turkey*).
- Les **boissons** (*beer, coffee, lemonade, tea, whisky*, etc.) sont des substances décomposables à l'infini et sont donc plus compatibles avec le fonctionnement indénombrable. Ces noms peuvent toutefois avoir un fonctionnement dénombrable lorsqu'ils expriment une quantité limitée de cette substance à l'intérieur d'un contenant qui lui est conventionnellement associé : le café est servi dans des tasses, la bière dans des chopes, le whisky dans des verres *old fashioned*, etc. (*We'll have three coffees, please* renvoie à trois tasses à café contenant du café).

- De nombreux noms qui renvoient à des concepts abstraits ou à des événements (souvent dérivés de verbes), typiquement indénombrables, peuvent devenir dénombrables et désigner une occurrence dudit concept ou événement (*We hope **those injustices** will be corrected* renvoie à des cas particuliers de non-conformité au droit ou à la morale).

2. LE PLURIEL

La plupart des noms, principalement ceux qui peuvent avoir un fonctionnement dénombrable, ont une opposition entre deux formes exprimant la catégorie du **nombre** : le **singulier** renvoie à un élément de la catégorie d'entités exprimées par le nom, le **pluriel** renvoie à plusieurs éléments. La catégorie du nombre est pertinente dans certains contextes :

That dog is really cute. I'll take it home. (singulier) Ce chien est vraiment mignon. Je vais le ramener à la maison.

Those dogs are really cute. I'll take them home. (pluriel) Ces chiens sont vraiment mignons. Je vais les ramener à la maison.

Comme le montrent les deux énoncés précédents, la distinction entre singulier et pluriel est visible dans quatre cas :

- Le nombre a une influence sur la **forme du nom**, généralement par l'adjonction du suffixe **-s** au pluriel ;
- Le nombre influence la **forme des déterminants** démonstratifs (*this* et *that* au singulier, *these* et *those* au pluriel) ou la **sélection** de certains déterminants (*a, every, each, another, either* au singulier ; *few, many, several, both* au pluriel) ;
- Le nombre détermine le **pronom** utilisé pour reprendre un syntagme nominal (♦ chap. 2.1) : *he, she* ou *it* au singulier, *they* au pluriel ;
- Le nombre du syntagme nominal sujet influe sur la forme du verbe au présent et, pour le verbe *be*, au prétérit (♦ chap. 8, chap. 11.2.A) – on dit que le verbe **s'accorde en nombre** avec le sujet.



La plupart des noms forment leur pluriel de façon régulière à l'aide du suffixe **-s**. D'un point de vue phonologique, la prononciation du suffixe est totalement prévisible en fonction du dernier phonème de la base nominale :

- /ɪz/ après les consonnes /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /tʃ/ et /dʒ/ : *beaches, sieves, tosses* ;
- /s/ après une autre consonne non voisée (/p/, /t/, /k/, /f/ et /θ/) : *backs, heaps, turfs* ;
- /z/ dans tous les autres cas, y compris après les voyelles : *guns, kilos, pills*.

À l'écrit, il peut exister des spécificités orthographiques. Le tableau suivant récapitule la formation des pluriels réguliers, y compris ceux qui semblent irréguliers.

Pluriel en -s	<i>boy</i> → <i>boys</i> [z], <i>car</i> → <i>cars</i> [z], <i>dock</i> → <i>docks</i> [s], <i>month</i> → <i>months</i> [s], <i>plant</i> → <i>plants</i> [s], <i>zero</i> → <i>zeros</i> [z], etc.
Pluriel en -s avec une modification orthographique	
► Mots avec /ɪz/ pour pluriel → + <es>	<i>beach</i> → <i>beaches</i> , <i>boss</i> → <i>bosses</i> , <i>dish</i> → <i>dishes</i> , <i>dishes</i> , <i>judge</i> → <i>judges</i> , <i>mix</i> → <i>mixes</i> , etc.
► <y> après une consonne → <ies>	<i>baby</i> → <i>babies</i> , <i>fly</i> → <i>flies</i> , <i>party</i> → <i>parties</i> , <i>spy</i> → <i>spies</i> , etc.
► Certains mots se terminant par <o> → + <es>	<i>domino</i> → <i>dominoes</i> , <i>echo</i> , <i>embargo</i> , <i>hero</i> , <i>mango</i> , <i>potato</i> , <i>tomato</i> , <i>torpedo</i> , <i>veto</i> [pluriel régulier possible] <i>archipelago</i> → <i>archipelago(e)s</i> , <i>banjo</i> , <i>buffalo</i> , <i>cargo</i> , <i>dodo</i> , <i>grotto</i> , <i>halo</i> , <i>innuendo</i> , <i>manifesto</i> , <i>motto</i> , <i>tornado</i> , <i>volcano</i>
► Abréviations et mots sous forme de symbole → <s> ou <'s>	B&B, GCSE, etc. ; 1810 ; +1

Il existe par ailleurs un certain nombre de noms qui forment leur pluriel de façon irrégulière, ce que récapitule le tableau suivant. Certains d'entre eux peuvent également avoir un pluriel régulier et sont listés après la mention [rég.].

Pluriel en -s avec changement de la base	
► Base avec /f/ final (/f/ → /vz/)	<i>calf</i> → <i>calves</i> , <i>elf</i> , <i>knife</i> , <i>leaf</i> , <i>life</i> , <i>loaf</i> , <i>self</i> , <i>sheaf</i> , <i>shelf</i> , <i>thief</i> , <i>wife</i> , <i>wolf</i> ; [rég.] <i>dwarf</i> , <i>half</i> , <i>handkerchief</i> , <i>hoof</i> , <i>roof</i> , <i>scarf</i> , <i>wharf</i>
► Bases avec /θ/ final (/θ/ → /ðz/)	<i>mouth</i> → <i>mouths</i> , <i>path</i> (BrE) ; [rég.] <i>bath</i> , <i>lath</i> , <i>moth</i> , <i>oath</i> , <i>path</i> (AmE), <i>sheath</i> , <i>truth</i> , <i>wreath</i> , <i>youth</i>
► Base avec /s/ final (/s/ → /zɪz/)	<i>house</i> → <i>houses</i>
Pluriel identique au singulier	
► Noms de poissons (pluriel régulier si on parle de plusieurs sortes)	<i>carp</i> , <i>cod</i> , <i>fish</i> , <i>haddock</i> , <i>mackerel</i> , <i>salmon</i> , <i>trout</i> ...
► Noms de gibiers	<i>bison</i> , <i>deer</i> , <i>grouse</i> , <i>moose</i> , <i>swine</i> ; [rég.] <i>elk</i> , <i>quail</i> , <i>reindeer</i>
► Noms terminant par /s/ ou /z/	<i>barracks</i> , <i>crossroads</i> , <i>gallows</i> , <i>headquarters</i> , <i>kenels</i> , <i>links</i> , <i>means</i> , <i>series</i> , <i>species</i> <i>craft</i> , <i>offspring</i> , <i>sheep</i>

Pluriel par changement vocalique 	<i>foot</i> /fʊt/ → <i>feet</i> /fi:t/, <i>goose</i> /gu:s/ → <i>geese</i> /gi:s/, <i>tooth</i> /tu:θ/ → <i>teeth</i> /ti:θ/ / <i>louse</i> /laʊs/ → <i>lice</i> /lais/, <i>mouse</i> /maʊs/ → <i>mice</i> /mais/, <i>man</i> /mæn/ → <i>men</i> /men/, <i>woman</i> /ˈwʊmən/ → <i>women</i> /ˈwɪmɪn/
Pluriel en -en	<i>child</i> /tʃaɪld/ → <i>children</i> /ˈtʃɪldrən/, <i>ox</i> → <i>oxen</i> /ˈɒksən/, <i>brother</i> /ˈbrʌðər/ → <i>brethren</i> /ˈbreðrən/ (sens religieux uniquement)
Pluriel étranger ► Origine latine  ► Origine grecque ► Origine française	-a /ə/ → -ae /i:/ <i>alga</i> , <i>larva</i> ; [rég.] <i>antenna</i> , <i>formula</i> , <i>nebula</i> , <i>persona</i> , <i>retina</i> , <i>vertebra</i> ... -us /əs/ → -i /ai/ <i>alumnus</i> , <i>locus</i> , <i>stimulus</i> ... ; [rég.] <i>cactus</i> , <i>focus</i> , <i>fungus</i> , <i>hippopotamus</i> , <i>narcissus</i> , <i>nucleus</i> , <i>radius</i> , <i>syllabus</i> , <i>terminus</i> , <i>thesaurus</i> , <i>uterus</i> -um /əm/ → -a /ə/ <i>addendum</i> , <i>bacterium</i> , <i>datum</i> , <i>desideratum</i> , <i>erratum</i> , <i>quantum</i> ... ; [rég.] <i>aquarium</i> , <i>curriculum</i> , <i>maximum</i> , <i>millennium</i> , <i>podium</i> , <i>referendum</i> , <i>spectrum</i> , <i>stadium</i> , <i>ultimatum</i> ... -ex/ix → -ices /isi:z/ [rég.] <i>apex</i> , <i>appendix</i> , <i>cervix</i> , <i>codex</i> , <i>cortex</i> , <i>helix</i> , <i>index</i> , <i>latex</i> , <i>matrix</i> , <i>vortex</i> -x → -ges /dʒi:z/ [rég.] <i>coccyx</i> , <i>larynx</i> , <i>pharynx</i> [rég.] <i>corpus</i> → <i>corpora</i> , <i>genus</i> → <i>genera</i> , <i>opus</i> → <i>opera</i> -is /ɪs/ → -es /i:z/ <i>analysis</i> , <i>axis</i> , <i>crisis</i> , <i>diagnosis</i> , <i>ellipsis</i> , <i>emphasis</i> , <i>metamorphosis</i> , <i>neurosis</i> , <i>oasis</i> , <i>paralysis</i> , <i>parenthesis</i> , <i>psychosis</i> , <i>thesis</i> , etc. -on /ən/ → -a /ə/ <i>criterion</i> , <i>phenomenon</i> , <i>prolegomenon</i> ; [rég.] <i>automaton</i> , <i>ganglion</i> (invariable à l'écrit, /z/ à l'oral) <i>chamois</i> , <i>chassis</i> , <i>corps</i> , <i>faux pas</i> , <i>patois</i> , <i>rendezvous</i> (→ -x /z/) [rég.] <i>adieu</i> , <i>bureau</i> , <i>chateau</i> , <i>milieu</i> , <i>plateau</i> , <i>tableau</i>

Comme cela a été mentionné plus tôt, les verbes s'accordent selon le nombre du syntagme nominal sujet. Il existe toutefois quelques particularités. Avec certains syntagmes nominaux dont le nom tête est pluriel, le verbe s'accorde au singulier. C'est notamment le cas lorsque ce syntagme renvoie à une quantité ou une mesure qui est conçue comme une entité unique.

[Five hours] is enough for me to finish this project. Cinq heures me suffisent pour finir ce projet.

- Même si le nom tête (*hours*) est au pluriel, le syntagme nominal renvoie à un seul bloc de temps. Le reste de la phrase s'applique à ce bloc entier, et non à chacune des heures qui composent la période.

Inversement, le verbe s'accorde au pluriel lorsque le nom tête du syntagme nominal sujet est une expression de quantification au singulier (*bulk, bunch, lot, majority, number, quarter, rest, etc.*) qui porte sur un nom pluriel.

[Only a small number of the detainees] are members of that cult. Seul un petit nombre des détenus sont membres de cette secte.

- Même si le nom tête (*number*) est au singulier, la totalité du syntagme renvoie à une réalité plurielle (il y a plusieurs détenus). C'est donc le nom *detainees* qui détermine l'accord du verbe.

Enfin, il existe des noms dit **collectifs**, qui renvoient à des groupes humains (*audience, band, board, cast, company, crew, crowd, department, family, orchestra, team, etc.*) et qui peuvent déclencher un accord singulier ou pluriel avec le verbe, selon que l'on conçoit les membres individuels du groupe ou le groupe dans sa globalité. La possibilité de déclencher un accord pluriel est plutôt caractéristique de la variété britannique, mais n'est pas exclue dans les autres variétés de l'anglais.

The jury is / are still deliberating. Le jury est encore en train de délibérer.

- Le verbe au singulier permet de concevoir le jury comme un groupe homogène, tandis que le verbe au pluriel envisage les membres individuellement. Outre cette nuance, les deux versions offrent peu de différences et peuvent être utilisées indifféremment, même si l'accord pluriel se retrouve davantage dans la variété britannique.

The jury is / *are composed of 12 members. Le jury est composé de 12 membres.

- La phrase s'intéresse à la composition d'un groupe entier. Elle ne peut donc pas s'appliquer aux membres individuels du groupe et le verbe ne peut pas s'accorder au pluriel.

The jury all live / *lives in New York City. Tous les membres du jury vivent à New York.

- À l'inverse, la phrase ne peut s'appliquer qu'aux membres du jury, et non au groupe entier, car il y a peu de chances que tous les membres du jury vivent ensemble. L'accord au singulier est donc exclu. Dans ce genre de cas, la variété américaine préfère expliciter *the members of the jury* plutôt que d'accorder simplement le verbe au pluriel.

CHAPITRE 7 :

VERBES ET AUXILIAIRES

✓ **Prérequis :** • Aucun

L'essentiel

Les verbes sont des mots fondamentaux en anglais et ils constituent les unités autour desquelles s'articule la phrase. Ils expriment des **situations** (on parle aussi de **procès**) qui **se déroulent dans le temps** et impliquent un certain nombre d'**éléments** (au moins un) qui y **participent**. Ces situations peuvent être des **actions** (*buy, catch, create, kill, send, etc.*), des **activités** (*climb, read, sleep, walk, etc.*), des **événements** (*die, fall, rain, slip, sneeze, etc.*), des **perceptions** (*feel, hear, see, understand, etc.*), des **processus** (*become, change, continue, evolve, rise, etc.*), des **états** (*believe, fear, know, like, want, etc.*) ou encore des **relations** (*contain, cost, depend, resemble, weigh, etc.*).

On fait généralement une distinction fondamentale entre les **situations dynamiques** (actions, activités, événements, processus) qui impliquent nécessairement un changement, et les **situations statiques** (états, perceptions, relations) qui n'en impliquent pas.

When I was young, I went to Mount Rushmore. Quand j'étais jeune, je suis allé au Mont Rushmore.

► *Go* implique un changement, en l'occurrence de localisation, pendant son déroulement : il s'agit donc d'une situation dynamique.

When I was young, I had a Tamagotchi. Quand j'étais jeune, j'avais un Tamagotchi.

► *Have* exprime une possession qui reste constante pendant toute la période considérée : la situation n'implique aucun changement, elle est donc statique.

De ces propriétés sémantiques découlent deux propriétés formelles :

- Les verbes peuvent **varier** dans leur forme (♦ **chap. 8**), principalement pour communiquer des informations d'ordre **temporel**, donc pour localiser la situation dans le temps, ou d'ordre **modal**, c'est-à-dire pour indiquer si cette situation est considérée comme réelle, potentielle ou contrefactuelle. Les verbes sont les mots qui ont le plus de formes différentes en anglais.

I know her all too well. Je ne la connais que trop bien.

- La forme du verbe indique que l'information « le locuteur connaît la personne dont il est question » est vraie au moment présent.

He became a teacher last year. Il est devenu enseignant l'année dernière.

- La forme du verbe indique cette fois que l'accès à la fonction d'enseignant a eu lieu à un moment du passé, en l'occurrence l'année dernière, et n'est donc plus en cours au moment présent.

Please remember to vote for me for President of the United States.

N'oubliez pas de voter pour moi à la présidence des États-Unis.

- La forme du verbe permet d'indiquer que le vote en question n'est que potentiel : il n'est pas certain que l'électeur vote pour son interlocuteur dans le futur.

- Les verbes peuvent **s'associer** avec plusieurs autres éléments pour former une proposition (♦ [ch. 11](#), [ch. 14.1](#)). Dans la plupart des propositions en anglais, le verbe se combine au minimum avec un élément, le **sujet**, et **change parfois de forme** en fonction de celui-ci.

I am currently in the middle of nowhere. Je suis actuellement au milieu de nulle part.

- La forme du verbe est déterminée par le sujet *I*. Un changement de sujet entraînerait un changement de forme du verbe : *you are*, *my chihuahua is*, etc.

On distingue deux grands types de verbes en anglais : les **verbes lexicaux** et les **verbes auxiliaires** (ou simplement **auxiliaires**). Les verbes lexicaux, qui composent la quasi-totalité des verbes anglais, se définissent surtout par l'absence des propriétés que manifestent les auxiliaires. Dans leur évolution, les auxiliaires ont perdu leur pleine charge sémantique (on parle de verbe **désémantisé** ou **grammaticalisé**). Ils servent désormais à **former des structures plus complexes** qui communiquent notamment des informations sur la façon dont on envisage le déroulement ou la réalité d'une situation exprimée par un verbe lexical. L'association d'un verbe lexical et d'un ou plusieurs auxiliaires constitue un **groupe verbal**.

He plays football. vs He is playing football. Il joue au football. vs Il est en train de jouer au football.

- L'auxiliaire (*is*) permet de former une construction qui fait référence à une action unique en cours de déroulement plutôt qu'une action répétée.

She likes you. vs She may like you. Elle t'aime bien. vs Il se peut qu'elle t'aime bien.

- L'auxiliaire (*may*) permet de former une construction qui fait référence à une situation potentielle mais incertaine plutôt qu'à une situation posée comme factuelle.

1. LES AUXILIAIRES

A. Les propriétés des auxiliaires

Les **auxiliaires** manifestent des caractéristiques particulières qu'on appelle les **propriétés NICE** :

Négation	Les auxiliaires peuvent être directement suivis de <i>not</i> ou prendre la forme négative <i>n't</i> pour former la négation. <i>She will sign the agreement.</i> → <i>She will not / won't sign the agreement.</i> Elle signera l'accord. → Elle ne signera pas l'accord.
Inversion	Dans certains contextes (notamment interrogatifs), les auxiliaires s'inversent avec le sujet. <i>She will sign the agreement.</i> → <i>Will she sign the agreement?</i> Elle signera l'accord. → Signera-t-elle l'accord ?
Code	Les auxiliaires peuvent se substituer à un verbe et aux éléments qui le suivent en cas de reprise. <i>They did not sign the agreement, but she will.</i> Ils n'ont pas signé l'accord, mais elle le fera. <i>Will</i> reprend ici l'intégralité du segment <i>will sign the agreement</i> .
Emphase	Les auxiliaires peuvent être utilisés pour marquer l'emphase dans une phrase. En l'employant, le locuteur insiste sur ce qu'il dit, le plus souvent pour corriger ou contredire son interlocuteur. À l'oral, cette valeur emphatique est rendue en accentuant l'auxiliaire (indiqué ici par des petites majuscules). <i>They claim she won't sign the agreement, but she WILL sign it.</i> Ils affirment qu'elle ne signera pas l'accord, mais elle le signera bien.

Douze éléments présentent de telles propriétés : *be, can, dare, do, have, may, must, need, ought, shall, used* et *will*.

Les verbes qui ne fonctionnent pas comme des auxiliaires sont appelés verbes lexicaux. Lorsqu'on veut utiliser un verbe lexical dans l'une des quatre constructions présentées ci-dessus, il faut recourir à l'auxiliaire *do*, parfois qualifié de **do postiche**.

**I smoke not every day.* → *I do not smoke every day.*

**Smoke you every day?* → *Do you smoke every day?*

**She smokes every day, as I smoke.* → *She smokes every day, as I do.*

**They say she does not smoke, but she SMOKES every day.* → *... but she DOES smoke every day.*

Comme nous le verrons (♦ ch. 7.2), certaines de ces unités peuvent avoir un fonctionnement d'auxiliaire ou de verbe lexical, selon le contexte d'emploi.

N POUR NEGATION

La négation du verbe au moyen du marqueur *not* déclenche l'emploi d'un auxiliaire. *Not* est obligatoirement placé **après** le premier auxiliaire du groupe verbal. Notons que lorsqu'une négation se fait sans *not*, le *do* postiche n'est pas utilisé. C'est le cas avec *no*, *nobody*, *no one*, *nowhere*, *never*, *nothing*, etc., où la négation porte sur un autre élément de la phrase et pas sur le verbe lui-même.

*He knows **nothing** about the crime. He **never** tells lies, so I believe him.* Il ne sait rien du crime. Il ne ment jamais, donc je le crois.

I POUR INVERSION AVEC LE SUJET

• PHRASES INTERROGATIVES

Les **phrases interrogatives fermées** (♦ ch. 13.1) servent principalement à poser des questions qui appellent une réponse en oui ou non. Elles se forment par une simple inversion de l'auxiliaire et du sujet.

*"**Did he come yesterday?**" "No, he **did not**."* Est-il venu hier ? – Non, il n'est pas venu.

Les **phrases interrogatives ouvertes** servent à poser une question ayant une infinité de réponses possibles. Elles se caractérisent par la présence d'une unité en *wh-* (♦ ch. 13.2) en position initiale suivie, la plupart du temps, par une inversion de l'auxiliaire et du sujet.

*"**Where did you have lunch today?**" "I ate a big cheeseburger."* « Où as-tu déjeuné aujourd'hui ? — J'ai mangé un gros cheeseburger. »

*"**Who did she see when she opened the window?**" "She saw a walking dead!"* « Qui a-t-elle vu quand elle a ouvert la fenêtre ? — Elle a vu un mort-vivant ! »

▲ Si le mot interrogatif (*what*, *which* ou *who*) est sujet de la phrase ou en fait partie, l'inversion ne peut pas s'appliquer et on utilise un ordre de mots déclaratif ; il n'y a alors pas besoin de *do* postiche.

What happened? Who killed JR? Which candidate won the election? Que s'est-il passé ? Qui a tué JR ? Quel candidat a gagné l'élection ?

• ÉLÉMENTS INITIAUX DÉCLENCHANT UNE INVERSION

La présence de certains éléments en début d'énoncé entraîne une inversion obligatoire de l'auxiliaire et du sujet. Il s'agit d'éléments négatifs, de *only* et de *so* et *such*.

Nowhere shall the cross slope of an accessible route exceed 1:50. La pente transversale d'un itinéraire accessible ne doit nulle part dépasser 1:50.

Only recently were a handful of studies published. Ce n'est que récemment qu'une poignée d'études ont été publiées.

So difficult had been the decision to leave that I decided to come back. La décision de partir avait été si difficile à prendre que j'ai décidé de revenir.

Les éléments négatifs qui entraînent l'inversion sujet-auxiliaire expriment principalement la **négation absolue** : il s'agit de *no* et tous ses composés (*none, nobody, no one, nothing, nowhere*) ainsi que *neither, nor* et *never*. L'inversion peut toutefois être déclenchée par la présence en début de phrase d'éléments qui expriment la **négation approximative** : *few* et *little* (très faible quantité), *barely, hardly* et *scarcely* (très faible degré), *rarely* et *seldom* (très faible fréquence).

En revanche, si tous ces éléments se situent ailleurs dans la phrase, ils ne provoquent aucune inversion :

The cross slope of an accessible route shall exceed 1:50 nowhere. La pente transversale d'un itinéraire accessible ne doit dépasser 1:50 nulle part.

A handful of studies were published only recently. Une poignée d'études n'ont été publiées que récemment.

The decision to leave had been so difficult that I decided to come back. La décision de partir avait été si difficile que j'ai décidé de revenir.

• INVERSION CONDITIONNELLE

Dans une langue plutôt formelle, il est possible d'exprimer un sens conditionnel (notamment à l'aide de l'auxiliaire *have* au prétérit) sans la présence de *if*.

Had I known about the amount, of course I would have called. (= 'if I had known...') Si j'avais eu connaissance du montant, j'aurais bien évidemment appelé.



Il suffit alors d'inverser l'auxiliaire et le sujet dans la partie de la phrase qui exprime la condition. Cet emploi se distingue de l'emploi interrogatif fermé par le fait qu'il y a une deuxième partie de phrase, qui exprime la conséquence (...*of course I would have called*), et par l'intonation : elle est montante dans les constructions interrogatives fermées, mais descendante-montante à la fin d'un segment conditionnel placé en début de phrase (*Had I known about the amount?* ↗ vs *Had I known about the amount, ↘ of course I would have called.* ↗).

• CONSTRUCTION OPTATIVE

Enfin, le sujet peut s'inverser avec l'auxiliaire *may* pour former une construction optative, c'est-à-dire qui exprime un souhait de la part du locuteur (♦ [ch. 9.1.B](#)).

May you rot in hell! (= 'I hope that you will rot in hell') Pourvu que tu pourrisses en enfer !

C POUR CODE

Une reprise par auxiliaire se forme avec un sujet et un auxiliaire. Si l'auxiliaire est généralement le même que celui du segment repris, ce n'est pas nécessairement le cas du sujet.

"Will she marry him today?" – "She won't!" (= 'She won't marry him today')

« L'épousera-t-elle aujourd'hui ? — Non, elle ne le fera pas. »

Cet emploi permet d'effacer le verbe lexical et les éléments qui le suivent s'ils avaient été les mêmes que dans le segment précédent. Cela permet ainsi d'éviter les répétitions. Pour rappel, un segment au présent ou prétérit simples n'ayant pas d'auxiliaire, il faudra avoir recours au *do* postiche en cas de reprise. Diverses constructions font intervenir une reprise par auxiliaire :

• RÉPONSES OU RÉPLIQUES ABRÉGÉES

Dans le cadre d'un échange entre deux interlocuteurs, une reprise par auxiliaire permet de répondre à une question fermée ou d'établir un contraste avec son interlocuteur.

"Do you play football?" "I once did, but now I don't." « Tu joues au football ? — J'y ai joué jadis, mais plus maintenant. »

"I can't run the marathon in under two hours." "That's sad, because I can." « Je ne peux pas courir le marathon en moins de deux heures. — C'est triste, parce que moi, oui. »

• QUESTION COURTE POSÉE PAR L'INTERLOCUTEUR

"I sold my PS5 games." "Did you?!" « J'ai vendu mes jeux PS5. — T'es sérieux ?! »

► Intonation montante dans ce cas indiquant la stupéfaction. L'intonation peut aussi être descendante et signifier dans ce cas l'absence de surprise et généralement l'ironie.

• FRAGMENTS INTERROGATIFS

Les fragments interrogatifs (*question tags*) sont des portions de phrase interrogative que l'on ajoute à la suite d'une phrase déclarative, généralement pour demander une confirmation (♦ ch. 13.1.C).

This film was directed by Tim Burton, wasn't it? Ce film a été réalisé par Tim Burton, n'est-ce pas ?

You're a real moron, aren't you? T'es un vrai crétin, hein ?

• SURENCHÈRE

Une reprise par auxiliaire accompagnée d'une inversion entre le sujet et l'auxiliaire est utilisée avec les unités *so*, *neither* et *nor* en début d'énoncé.

He sent us a postcard, and so did his brother. Il nous a envoyé une carte postale, et son frère aussi.

“They haven’t got a television set.” “Neither have I.” « Ils n’ont pas de télévision. – Moi non plus. »

Cet emploi ressemble aux répliques abrégées présentées plus haut, à la différence qu’il y a ici toujours la même polarité (« moi aussi », « moi non plus »). On change le sujet par rapport au segment précédent, mais en affirmant que la même situation est également valable ou non.

E POUR EMPHASE

La présence de l’auxiliaire *do* dans les phrases déclaratives positives signale que le locuteur prend position par rapport à ce qui vient d’être dit : soit pour **confirmer** ce qui précède, soit pour **contredire** l’interlocuteur.

They said it would rain and it DID rain. Ils ont dit qu’il pleuvrait et il a bien plu.

► *Did* est employé pour confirmer les prévisions météorologiques, il est accentué à l’oral pour marquer l’emphase.

“Well, you’re grounded since you didn’t clean your bedroom!” “That’s so unfair! I DID clean it!” « Eh bien, tu es puni car tu n’as pas nettoyé ta chambre ! – C’est trop injuste ! Je l’ai nettoyée, je t’assure ! »

► Ici, le segment *I cleaned my bedroom* est repris par le *do* qui permet de réfuter l’affirmation négative du premier locuteur en réaffirmant son inverse.

Ainsi, l’emphase signale le caractère de **reprise de la proposition** sur laquelle il porte et il affirme ou contredit le caractère vrai de cette proposition.

▲ Le *do* emphatique ne peut être employé à chaque fois que l’on souhaite insister sur la situation exprimée par le verbe. Il doit se limiter principalement à des **cas d’assertion polémique ou contradictoire**, quand le locuteur réaffirme quelque chose lorsqu’il pense être contredit ou contesté.

I DO insist on the fact that I love Jane Austen’s novels. J’insiste bien sur le fait que j’adore les romans de Jane Austen.

► L’idée *‘I love Jane Austen’s novels’* a dû faire l’objet d’une contestation au préalable que le locuteur entend corriger.

B. Ordre des auxiliaires

Les auxiliaires qui sont employés au sein du groupe verbal suivent un ordre bien défini :

modal > *have* parfait > *be* progressif > *be* passif > verbe lexical

Cela signifie que pour former un groupe verbal avec un certain nombre des auxiliaires listés (ou la totalité), il faudra commencer en priorité par l’auxiliaire le plus à gauche de

cet ordre. Si l'on veut par exemple utiliser le parfait, le passif et un modal, c'est le modal qui devra apparaître en premier, suivi de *have* puis de *be*, et enfin du verbe lexical, systématiquement dernier. Le premier élément du groupe verbal (donc le verbe lexical en l'absence d'auxiliaire) est le seul qui porte la forme de présent ou de prétérit. Un exemple de groupe verbal complet est le suivant :

We were among the first to see last night's core break from the second exploration well, which may have been being completed at that moment.

Nous étions parmi les premiers à voir la nuit dernière la carotte du deuxième puits d'exploration, qui était peut-être en train d'être achevé à ce moment-là.

Cet exemple emploie tous les types d'auxiliaires possibles : modal (*might*), *have*, *be* indiquant le progressif, *be* indiquant le passif, et verbe lexical (*completed*). Il s'agit toutefois d'un cas rarissime : il est bien plus fréquent de croiser entre un et trois auxiliaires devant le verbe lexical. Les auxiliaires n'apparaissent donc pas nécessairement tous ensemble dans un groupe verbal.

People had been completing the second exploration well.

- Seuls le *have* indiquant le parfait et le *be* indiquant le progressif sont utilisés avec le verbe lexical, et leur ordre doit être strictement respecté.

The second exploration well might be completed.

- Seuls le modal et le *be* de passif sont utilisés en plus du verbe lexical. Selon l'ordre donné plus haut, c'est bien le modal qui doit apparaître en premier, suivi du *be* passif.

Chaque auxiliaire doit être suivi d'un verbe à une forme particulière (ex : un auxiliaire modal est toujours suivi d'un infinitif nu). Lorsqu'on utilise un auxiliaire, il faut donc bien faire attention à ce que le verbe (auxiliaire ou lexical) qui suit soit à la bonne forme. On peut résumer la formation d'un groupe verbal et le choix de cette forme verbale avec le tableau suivant :

Modal	<i>have</i> parfait	<i>be</i> progressif	<i>be</i> passif	Verbe lexical
suivi d'un verbe à l'infinitif nu (sans <i>to</i>)	suivi d'un verbe au participe passé	suivi d'un verbe au participe présent	suivi d'un verbe au participe passé	
<i>might</i>	<i>have</i>	<i>been</i>	<i>being</i>	<i>completed</i>
<i>might</i>	<i>had</i>	<i>been</i>	<i>be</i>	<i>completing</i>
				<i>completed</i>

2. LES VERBES

à double classification

Certains verbes peuvent avoir un fonctionnement d'auxiliaire ou de verbe lexical, selon le contexte d'emploi.

1. BE

Le verbe *be* est utilisé dans un certain nombre de constructions, notamment pour **former le progressif** (lorsqu'il est suivi d'un verbe au participe présent), pour **former le passif** (lorsqu'il est suivi d'un verbe au participe passé), pour **attribuer une caractéristique au référent du sujet** (lorsqu'il est suivi d'un nom ou d'un adjectif) ou pour **localiser le référent du sujet** (lorsqu'il est suivi d'une expression de lieu).

Dans ces quatre cas, il se comporte toujours comme un auxiliaire puisqu'il manifeste bien les propriétés NICE :

*Patrick was sleeping. → Patrick **was not** sleeping. **Was** Patrick sleeping?*

(Progressif) Patrick dormait. → Patrick ne dormait pas. Patrick dormait-il ?

*They were seen by the guard. → They **were not** seen by the guard. **Were***

they seen by the guard? (Passif) Ils ont été vus par le garde. → Ils n'ont pas été vus par le garde. Ont-ils été vus par le garde ?

*You are dumb. → You **are not** dumb. **Are** you dumb?* (Caractéristique) Tu

es bête. → Tu n'es pas bête. Es-tu bête ?

*She is in a club. → She **is not** in a club. **Is** she in a club?* (Localisation) Elle

fait partie d'un club. → Elle ne fait pas partie d'un club. Fait-elle partie d'un club ?

Dans les exemples ci-dessus, pour former la négation ou l'inversion avec le sujet, il ne faut pas de *do* postiche : en tant qu'auxiliaire, *be* suffit (**Did Patrick be sleeping? *She does not be in a club*). Il existe cependant un contexte dans lequel *be* ne se comporte pas comme un auxiliaire : si on veut former la négation avec *be* dans une construction impérative, il sera nécessaire d'employer un *do* postiche.

*Be quiet! → *Be not quiet! → Do not be quiet!* Tais-toi ! → Ne te tais pas !

Be se comporte donc comme un auxiliaire dans presque tous ses contextes d'emploi, sauf dans les constructions impératives où il se comporte systématiquement comme un verbe lexical.

2. HAVE

Have a toujours un fonctionnement d'auxiliaire quand il sert à former le parfait, construit avec un verbe au participe passé. Dans ce contexte d'emploi, *have* aura toujours les propriétés NICE.

She has forgotten her keys. → She has not / hasn't forgotten her keys.

Has she forgotten her keys? Elle a oublié ses clés. → Elle n'a pas oublié ses clés. A-t-elle oublié ses clés ?

- Pour former la négation ou l'inversion avec le sujet, il n'y a donc pas besoin de faire intervenir un *do* postiche.

En anglais standard, dès que *have* ne sert pas à former le parfait, il se comporte comme un verbe lexical et nécessitera un *do* postiche dans les situations exigeant un auxiliaire. Cela inclut notamment les cas (1) où il **exprime la possession au sens large**, (2) où il **exprime l'obligation, accompagné d'un infinitif en *to***, (3) où il **est employé comme verbe support** (♦ chap. 11.3), c'est-à-dire qu'il introduit un nom qui porte un sens d'activité et (4) où il **a un emploi causatif** (♦ chap. 16.4) avec l'idée de faire exécuter par quelqu'un une action à sa place.

- (1) *They have an apartment in Manhattan. → They don't have an apartment in Manhattan. Do they have an apartment in Manhattan?* Ils possèdent un appartement à Manhattan. → Ils ne possèdent pas un appartement à Manhattan. Possèdent-ils un appartement à Manhattan ?
- (2) *They have to go to school tomorrow. → They don't have to go to school tomorrow. Do they have to go to school tomorrow?* Ils doivent aller à l'école demain. → Ils ne doivent pas aller à l'école demain. Doivent-ils aller à l'école demain ?
- (3) *They have a drink together every week. → They don't have a drink together every week. Do they have a drink together every week?* Ils prennent un verre ensemble chaque semaine. → Ils ne prennent pas un verre ensemble chaque semaine. Prennent-ils un verre ensemble chaque semaine ?
- (4) *They have their car checked in this repair shop. → They don't have their car checked in this repair shop. Do they have their car checked in this repair shop?* Ils font contrôler leur voiture dans cet atelier de réparation. → Ils ne font pas contrôler leur voiture dans cet atelier de réparation. Font-ils contrôler leur voiture dans cet atelier de réparation ?

Dans certains dialectes de Grande-Bretagne, *have* peut également se comporter comme un auxiliaire dans les cas (1) et (2), c'est-à-dire exclusivement lorsqu'il exprime la possession et l'obligation.

- (1) *They have an apartment in Manhattan. → %They haven't an apartment in Manhattan. %Have they an apartment in Manhattan?*

- (2) *They **have** to go to school tomorrow.* → %*They **haven't** to go to school tomorrow.* %*Have they to go to school tomorrow.*

On ne retrouve jamais ces caractéristiques d'auxiliaire avec les autres sens du verbe *have*. Cet emploi d'auxiliaire n'est toutefois pas accepté par la quasi-totalité des locuteurs anglophones. Il est donc fortement déconseillé aux apprenants d'utiliser *have* comme auxiliaire quand il ne construit pas le parfait.

3. DO

Le verbe *do* fonctionne comme un **auxiliaire** uniquement lorsqu'il est requis dans le cadre des constructions faisant appel aux **propriétés NICE**. En d'autres termes, l'auxiliaire *do* est utilisé uniquement **en l'absence de tout autre auxiliaire** et quand le verbe lexical n'est pas en mesure de former l'une des quatre constructions en question.

Does he really like her? He does not really like her. Est-ce qu'il l'aime vraiment ? Il ne l'aime pas vraiment.

► *Do* est ici auxiliaire car il est utilisé dans le cadre d'une inversion ou d'une négation. S'il n'y avait plus d'inversion ou de négation, *do* disparaîtrait (*he likes her*). Un bon test pour savoir si *do* est auxiliaire est donc de faire une phrase déclarative positive et de voir si *do* serait toujours présent.

Do fonctionne comme un verbe lexical dans les autres cas, c'est-à-dire lorsqu'il a un sens très général d'**action** et lorsqu'il est utilisé comme **proforme** au sein de constructions qui permettent de remplacer un autre verbe.

They did something to me, but I don't know what exactly. Ils m'ont fait quelque chose, mais je ne sais pas quoi exactement.

Apparently they saved everybody, and they did so / did it / did that in less than two hours. Apparemment, ils ont sauvé tout le monde, et ils l'ont fait / en moins de deux heures.

Dans les deux exemples, on a bien affaire à un verbe lexical, puisqu'il s'agit de deux phrases déclaratives positives. Si d'aventure on voulait construire une phrase déclarative négative ou une phrase interrogative fermée à partir de ces deux exemples, un *do* postiche devrait apparaître :

They did not do anything to me. Did they do anything to me? Ils ne m'ont rien fait. Est-ce qu'ils m'ont fait quelque chose ?

They did not do so in less than two hours. Did they do so in less than two hours? Ils ne l'ont pas fait en moins de deux heures. L'ont-ils fait en moins de deux heures ?

Il y a donc bien deux *do* qui doivent apparaître dans ces phrases. Le premier *do* est auxiliaire et il est utilisé pour former la négation ou l'inversion, ces deux opérations ne pouvant être prises en charge par le second *do*, puisqu'il est verbe lexical avec un sens

très général d'action. Il n'aurait ainsi pas été possible de former directement la négation ou l'inversion avec ces deux emplois lexicaux (**They didn't anything to me ; *Did they so in less than two hours?*).

Historiquement, c'est l'emploi comme verbe d'action qui est apparu en premier. Le sens très général de *do* a ensuite conduit à l'utiliser pour remplacer tout verbe d'action (par exemple, *save* est une action et peut être repris par *do so*). Par la suite, en tant qu'auxiliaire, *do* a commencé à être employé pour remplacer n'importe quel verbe dans les constructions avec lesquelles les verbes lexicaux sont incompatibles. Le sens initialement très vague du verbe a donc mené à sa **grammaticalisation** progressive.

4. NEED, DARE ET USE

Comme les autres verbes présentés, *dare*, *need*, et *use* peuvent avoir des emplois de verbes lexicaux et d'auxiliaires, selon le contexte. Contrairement à *have* et *do*, en revanche, leur sens reste constant même lorsqu'ils sont employés comme auxiliaires : ils ne subissent pas de désémantisation.

Lorsque *dare* et *need* sont employés comme auxiliaires, ils manifestent les propriétés NICE. Ils présentent par ailleurs des caractéristiques d'auxiliaires modaux (♦ chap. 9) : ils n'ont que deux formes (présent ordinaire et prétérît) et sont suivis d'un infinitif nu, sans *to*. En tant qu'auxiliaires, ils ne peuvent être utilisés que dans des contextes négatifs ou interrogatifs.

They dared not move as everybody was staring at them. Ils n'osèrent pas faire le moindre mouvement car tout le monde les fixait du regard.

- La négation est directement associée à *dare* et le verbe lexical qui suit (*move*) est à l'infinitif nu.

How dare he talk to me like this? Comment ose-t-il me parler de cette manière ?

- Le verbe est directement inversé avec le sujet (*he*), il ne porte pas le suffixe *s* de 3^e personne et le verbe qui suit (*talk*) est là encore à l'infinitif nu.

This file needn't be sent right away, Paul, don't worry. Il n'est pas nécessaire d'envoyer ce fichier sur le champ, Paul, ne vous en faites pas.

- Ici *need* est directement suivi de la négation, il n'est pas à la forme de présent de 3^e personne malgré un sujet qui s'y prête et il est suivi de la forme infinitive nue de *be*.

Need I tell Grace about her son's detention? Dois-je informer Grace de la retenue de son fils ?

- Le verbe est directement inversé avec le sujet (*I*) et il est suivi d'un verbe (*tell*) à l'infinitif nu.

Quand ils sont employés comme verbes lexicaux, ils perdent leurs propriétés d'auxiliaires modaux : ils auront bien toutes les formes de verbe, y compris celle de présent de

3^e personne, ils seront suivis d'un verbe à l'infinitif en *to* et auront besoin d'un *do* postiche pour former la négation ou l'inversion.

They did not dare to move as everybody was staring at them. Ils n'osaient pas bouger car tout le monde les regardait.

This file doesn't need to be sent right away, Paul, don't worry. Ce dossier n'a pas besoin d'être envoyé tout de suite, Paul, ne t'inquiète pas.

Do I need to tell Grace about her son's detention? Dois-je informer Grace de la retenue de son fils ?

Seule la construction < *how + dare + SUJET* > se prête moins bien à l'utilisation d'un verbe lexical (?*How does he dare to talk to me like that?*). Il s'agit donc d'une séquence plutôt figée impliquant l'emploi de *dare* en tant qu'auxiliaire.

Enfin, *use* ne peut avoir un fonctionnement d'auxiliaire que lorsqu'il sert à parler d'un état ou d'une habitude en rupture complète avec le présent (♦ chap. 9.3.C). Dans ce cas-là, le verbe est nécessairement au prétérit et suivi d'un complément infinitif en *to* :

She used to read books when she was younger. Elle lisait des livres quand elle était plus jeune.

Les locuteurs anglophones considèrent majoritairement *use* comme un verbe lexical, y compris dans ce contexte : il nécessitera *did* pour former la négation ou l'inversion avec le sujet :

She didn't use to read books when she was younger; now she's a bookworm. Elle ne lisait pas de livres quand elle était plus jeune ; maintenant, c'est une férue de lecture.

On trouvera cependant, de façon très sporadique, la possibilité d'utiliser le verbe comme un auxiliaire dans cet emploi d'état ou d'habitude en rupture. Cet usage reste cependant extrêmement marginal et dans la mesure où il n'est pas employé, voire accepté, par la grande majorité de la communauté anglophone, il est à éviter.

%She used not / usedn't to read books when she was younger. %Used she to read books when she was younger?

- Dans ces cas-là, le verbe ne peut s'analyser que comme un auxiliaire, puisqu'il est suivi directement de la négation et s'inverse avec le sujet (*she*).

EXERCICES D'APPLICATION

1 : Remettez le verbe lexical (en italiques) et tous les auxiliaires dans l'ordre, à la forme qui convient. Il peut être nécessaire d'utiliser le passif.

1. He ____ (*be* / *have* / *must*) odd, even for an Austrian.
2. My earrings ____ (*repair*, *be* / *be*) currently.
3. By the time I finish, remember, I ____ (*do*, *have* / *will*) twelve years of this.
4. Kindness and chivalry ____ (*keep*, *have* / *might*) him against his will.
5. Simon ____ (*hide*, *be* / *have*) for far too long, he has to come back!
6. I ____ (*know*, *have* / *should*) that I would not get away with something like this.
7. This book ____ (*give*, *be* / *have*) to Susan as a birthday present.
8. He ____ (*say*, *could* / *have*) that I was stupid, but he didn't.
9. There are some really good carers who ____ (*tell*, *be* / *have*) to stop after just two or three years.
10. There ____ (*be* / *have* / *may*) a time when we called her something ordinary like Mummy.

2 : Transformez les phrases positives ci-dessous en phrases négatives.

1. Bob baked this cake for his boyfriend.
2. She has washed her car.
3. He got arrested yesterday.
4. Jess had a baby three months ago.
5. They are waiting for you.
6. We shall overcome this crisis.
7. We are at the library.
8. John made her angry.
9. He may come in.
10. He will be there tonight.

3 : Transformez les phrases déclaratives ci-dessous en phrases interrogatives fermées.

1. Donald could run for president again.
2. She needs to take the subway.
3. She has been painting for three hours.
4. Karen did a good job.
5. Sam's boss had him take care of this.
6. The building is going to explode.
7. You have to attend the class.
8. He must leave the country now.
9. Mary saw her mother yesterday.
10. She told us who committed the murder.

4 : Utilisez la reprise par auxiliaire appropriée.

1. My brother said he would be hired and he ____.
2. "Are you going to visit John in Glasgow?" "Sadly enough, I ____."
3. I will not travel abroad next summer and neither ____ my sister.
4. Gina could hardly hear the music. ____ you?
5. After the explosion, all the workers were shocked. And so ____ the inhabitants.
6. "Would you like to come with us to the restaurant?" "Sure I _____. Thanks."
7. They said that it would snow and indeed it ____.
8. I like going to the cinema and so ____ my sister.
9. "I can't stand liars!" "Neither ____ I."
10. "You never talked to her again I guess." "I ____ but she refused to tell me the truth."

5 : Réécrivez les phrases suivantes en mettant le segment souligné en position initiale et en les réorganisant si nécessaire.

1. He had hardly finished when he was surrounded by three men.
2. She won the lottery yesterday.
3. He lost his job only after the news broke publicly.
4. Money has seldom been the reason for taking a job or leaving it.
5. This is clearly a breach of contract.
6. She was no sooner buried than Abe resolved to run away.
7. This book never says why the universe exists.
8. You will not only feel better, but you will also be able to find everything you want.
9. She went to see her mother once a month.
10. We should eat these cookies under no circumstances.

CHAPITRE 15 : LES SUBORDONNÉES FINIES

- ✓ **Prérequis :**
- Adjectifs et adverbes
 - Coordination et subordination
 - Modalité

L'essentiel

Les **subordonnées finies** sont des propositions subordonnées dont le verbe principal est à une forme finie ou conjuguée, c'est-à-dire qui exige **la présence d'un sujet** et qui peut **varier en personne et en nombre** en fonction de ce sujet. Cela recouvre donc principalement les subordonnées incluant un verbe au présent ou au prétérit.

I don't know [if you are strong enough for this task]. Je ne sais pas si tu es assez fort pour cette tâche.

- Le verbe de la subordonnée finie entre crochets est au présent. Il aurait pu être au prétérit (*if you were strong enough*) mais n'aurait pas pu être à une autre forme (**if you be / being / been strong enough*).

Elles ont généralement une fonction de complément par rapport à un autre mot (verbe, adjectif ou nom). Dans la mesure où les compléments des verbes sont généralement des syntagmes nominaux, ces propositions sont parfois qualifiées de **nominales**.

La plupart des subordonnées finies correspondent à des types de phrases spécifiques (♦ chap. 13).

Type de subordonnée finie	Exemple	Type de phrase correspondant
Complétive	<i>I know [that you're here].</i>	Déclarative
Interrogative fermée	<i>I know [whether he's a spy or not].</i>	Interrogative fermée
Interrogative ouverte	<i>I know [who you are].</i>	Interrogative ouverte
Exclamative	<i>I know [what a nice guy he is].</i>	Exclamative

Elles permettent ainsi l'emploi du **discours rapporté indirect** :

He said [that you were probably the worst singer he had ever heard].

Il a dit que tu étais probablement le pire chanteur qu'il ait jamais entendu.

- La subordonnée entre crochets permet de rapporter les paroles de quelqu'un d'autre sans le citer directement (*You are the worst singer I have ever heard*) et en évitant de prendre la responsabilité de ce qui est dit.

Traditionnellement, on distingue également les **subordonnées circonstancielles**, qui sont introduites par des subordonnants qui ont un sens temporel, causal ou hypothétique (*although, because, if, until, while, etc.*) et de toujours avoir une fonction d'ad-joint. Enfin, les **relatives** sont des subordonnées ayant la plupart du temps un verbe principal à une forme finie, mais elles ont des spécificités qui justifient de les traiter dans un chapitre à part (♦ chap. 17).

1. LES PROPOSITIONS

subordonnées complétives

Les **complétives** sont un type de subordonnée qui se caractérise par plusieurs propriétés :

- Elles sont typiquement introduites par le **subordonnant** *that* (le plus fréquemment prononcé /ðæt/, dans sa forme réduite), qui peut toutefois, dans de nombreux cas, être omis ;
- Elles contiennent un verbe à une **forme finie** : auxiliaire ou verbe lexical au présent ou au prétérit ;
- La plupart du temps, elles signalent le **contenu** d'une pensée, d'une prise de parole ou d'une perception, qui est peut être exprimée par un verbe, un adjectif ou un nom.

She saw [that they were parked in front of the shop]. Elle a vu qu'ils étaient garés devant le magasin.

I don't know if it will work, but I am sure [that I can find a volunteer somewhere to try it]. Je ne sais pas si ça va marcher, mais je suis sûr que je peux trouver un volontaire quelque part pour l'essayer.

The claim [that your entire dinner is stored as fat] isn't entirely true.

L'affirmation selon laquelle la totalité de votre repas est stockée sous forme de graisse n'est pas entièrement vraie.

- Les complétives entre crochets signalent respectivement le contenu d'une perception exprimée par un verbe (*saw*), d'une pensée exprimée par un adjectif (*sure*) et d'une prise de parole exprimée par un nom (*claim*).

Étymologiquement, *that* est un démonstratif qui annonçait ce qui suivait. La proposition à laquelle le pronom renvoyait cataphoriquement était alors juxtaposée directement après le démonstratif. Ce marqueur a été peu à peu réanalysé non pas comme un outil de renvoi mais de subordination, la proposition n'étant alors plus juxtaposée mais directement intégrée dans la structure de la phrase.

I know that: she is a genius. → *I know [that she is a genius].* Je le sais : c'est un genie. → Je sais que c'est une genie.

Cette évolution historique a toutefois laissé des traces. En effet, dans de nombreux cas, on peut considérer que le subordonnant *that* renvoie à une situation établie dans la réalité. Dans les exemples cités plus haut, c'est le cas pour *see*. Si quelqu'un dit avoir vu que des gens étaient garés devant le magasin, c'est qu'il considère cette situation comme réelle.

Cela n'a cependant rien de systématique, comme le montrent les autres exemples : ce n'est pas parce que l'on prétend quelque chose ou que l'on est certain de quelque chose que cela est vrai. On dit que des mots comme *see* et *know* sont **factifs** : ils supposent la réalité du contenu de la complétive. Inversement, des mots comme *sure* et *claim* ne sont pas factifs : ils précisent un contenu qui n'est pas nécessairement vrai.

Les complétives ont la plupart du temps une fonction de complément. De façon plus rare, on peut trouver des complétives en fonction d'adjoint, généralement de but. Le subordonnant *that* peut dans ce cas être substitué par *so that*.

Fonction	Exemple
Sujet	<i>[That she worked the bar in a strip club] shouldn't cloud anyone's judgement of her.</i>
Complément postverbal	<i>She saw [that they were parked in front of the shop].</i>
Complément d'un adjectif	<i>I am sure [that I can find a volunteer somewhere to try it].</i>
Complément d'un nom	<i>The claim [that your entire dinner is stored as fat] isn't entirely true.</i>
Adjoint	<i>O Lord, open the eyes of these men, [that they may see].</i>

A. L'omission de *that*

Dans la plupart des complétives, le subordonnant *that* peut être maintenu ou omis sans incidence sur la grammaticalité ou le sens de la phrase.

She saw [__ they were parked in front of the shop].

I don't know if it will work, but I am sure [__ I can find a volunteer somewhere to try it].

The claim [__ your entire dinner is stored as fat] isn't entirely true.

Les complétives dans lesquelles le subordonnant n'apparaît pas sont parfois appelées des **complétives nues**. Le seul cas où *that* ne peut pas apparaître au début d'une complétive est lorsque cette complétive est incluse dans une proposition en *wh*– et que l'élément en *wh*– correspond au sujet de la complétive.

*At this point, it now comes down to a candidate who some say [__/*that is openly hostile to core Christian beliefs].* À ce stade, il s'agit maintenant d'un candidat qui, selon certains, est ouvertement hostile aux croyances chrétiennes fondamentales.

- Dans un contexte plus classique, il serait possible d'utiliser *that* ou de l'omettre sans problème : *some say (that) this candidate is openly hostile to core Christian beliefs*. Dans la complétive entre crochets de cet exemple, toutefois, le sujet est manquant et il est réalisé par un élément en *wh*– en début de construction, ces constructions étant interrogatives ou relatives. Dans ces cas-là, l'utilisation de *that* est proscrite.

L'interdiction est levée si l'élément manquant au sein de la complétive est un autre élément que le sujet, comme par exemple l'objet du verbe.

It is a man who they say [(that) they trust __], a man of good character. C'est un homme en qui ils disent avoir confiance, un homme de bonne moralité.

- L'élément *who* correspond à l'objet de *trust*, qui est le verbe de la complétive : dans ce cas, *that* peut apparaître ou être omis librement.

Inversement, *that* peut être obligatoire dans certains contextes. C'est notamment le cas lorsque la complétive a une fonction d'adjectif.

**O Lord, open the eyes of these men, __ they may see.*

Plus fréquemment, *that* ne sera pas omissible si la complétive précède le groupe verbal dont elle dépend. C'est le cas si elle est sujet ou si elle est antéposée (♦ chap. 18.2.A).

*[That /*__ he can dance] there is no doubt.* Il ne fait aucun doute qu'il sait danser.

- L'omission de *that* pourrait faire croire que *he* est le sujet de la proposition principale, ce qui n'est pas le cas. Sa présence permet donc de signaler sans ambiguïté le début de la proposition subordonnée.

Dans tous les autres cas, *that* pourra être omis ou maintenu sans aucun changement en termes de recevabilité de l'énoncé. Tout au plus existe-t-il des préférences :

- On préfère l'omettre quand le registre est informel ou quand la subordonnée et la matrice sont courtes ou peu complexes (*I know [__ you're here]*) ;
- On préfère le garder quand le style est formel, quand la complétive est séparée du verbe par un autre élément (*She said in an interview [that she wanted to empower*

other women]) ou qu'elle est complexe (*I think [that if you look at Biden's situation, it's much worse than his national polling margin]*).

Plus généralement, on préférera maintenir l'emploi de *that* lorsque son omission pourrait créer une ambiguïté dans la phrase ou des difficultés de compréhension.

B. Subjonctif et constructions mandatives

Certaines complétives peuvent contenir un verbe non pas au présent ou au prétérit, mais au subjonctif. Le subjonctif partage avec l'infinitif et l'impératif la forme neutre du verbe (♦ chap. 8) mais contrairement aux deux autres constructions, le verbe se construit nécessairement avec un sujet. Au sein d'une subordonnée complétive, on ne peut reconnaître le subjonctif que dans trois cas :

- lorsque le verbe de la subordonnée est *be*, auquel cas il perd les distinctions qui existent dans sa conjugaison au présent ;

Eight convicted drug smugglers have been executed in Indonesia, despite international pleas [that they be spared]. Huit trafiquants de drogue condamnés ont été exécutés en Indonésie, malgré les appels internationaux à les épargner.

► Alors que le verbe *be* doit avoir une forme spéciale au présent lorsque le sujet est pluriel (en l'occurrence *are*), la forme est neutralisée pour toutes les personnes au subjonctif.

- lorsque le verbe a un sujet de troisième personne, puisque le suffixe *-s* n'apparaît pas ;

He felt that it was best [that he get a fresh start]. Il a estimé qu'il était préférable qu'il prenne un nouveau départ.

► La présence du suffixe *-s* indiquerait que le verbe est au présent de 3^e personne ; son absence avec un sujet de 3^e personne est donc la trace du subjonctif.

- lorsque le verbe est accompagné d'une négation, auquel cas *not* se place avant le verbe lexical et il n'y a pas besoin d'un auxiliaire.

He suggested to me, quietly, [that I not give him my real name]. Il m'a suggéré, discrètement, de ne pas lui donner mon vrai nom.

► Si le verbe lexical *give* avait été au présent, sa négation aurait requis l'emploi de l'auxiliaire *do* postiche. Au subjonctif, les verbes lexicaux peuvent être directement précédés de *not*, sans présence d'un auxiliaire.

Cette forme du verbe peut être utilisée dans des complétives qui dépendent d'une unité qui exprime une modalité déontique forte (les verbes *advise*, *demand*, *recommend*, *require*, *stipulate*, etc. ; les adjectifs *desirable*, *essential*, *mandatory*, *necessary*, etc.). On parle de **construction mandative** pour désigner la combinaison d'une telle unité avec une complétive incluant un verbe au subjonctif. Les variétés américaine et britannique favorisent des stratégies différentes : la construction mandative se construira de préférence avec

un verbe au subjonctif en anglais américain et avec un groupe verbal incluant *should* en anglais britannique (*he suggested that I **should** not give him my real name*).

Certaines unités (*important, insist, suggest, etc.*) peuvent se construire avec des complétives mandatives ou non mandatives. Il en résulte un contraste sémantique selon le choix du présent ou du prétérit d'un côté, avec un sens descriptif, ou du subjonctif de l'autre, avec un sens déontique.

He suggested that I was not an English teacher. Il a suggéré que je n'étais pas professeur d'anglais.

- ▶ Le verbe de la complétive est au prétérit : il s'agit d'une construction non mandative. Ce qui intéresse la personne à l'origine de l'énoncé est donc la véracité de la situation décrite : il affirme quelque chose qui pourrait être vrai.

He suggested that I not be an English teacher. Il m'a suggéré de ne pas être professeur d'anglais.

- ▶ Le verbe de la complétive est au subjonctif : il s'agit d'une construction mandative. Cette fois-ci, le locuteur ne s'intéresse pas à la véracité de la situation. Il s'agit plutôt d'un conseil donné à son interlocuteur, qui est alors libre de l'appliquer ou non. L'énoncé porte un sens déontique que l'on peut d'ailleurs expliciter au moyen de l'auxiliaire modal *should* (*he suggested that I **should not be** an English teacher*).

C. Le discours rapporté

L'emploi d'une complétive peut servir à rendre compte d'énoncés écrits ou oraux, ou encore de pensées non prononcées, un phénomène globalement appelé **discours rapporté**. Le discours rapporté **direct** donne la formulation exacte de l'énoncé originel, tandis que le discours rapporté **indirect** n'en donne que le contenu. Dans les deux cas, un **rapporteur** (le locuteur de la phrase entière) transmet un énoncé produit par le **locuteur originel**.

She added: "I want to see justice done". Elle a ajouté : « Je veux que justice soit faite ».

She added that she wanted to see justice done. Elle a ajouté qu'elle voulait que justice soit faite.

- ▶ Le référent du pronom personnel *she* est la locutrice originelle de l'énoncé « *I want to see justice done* ». Cet énoncé est ensuite transmis par un autre locuteur, dont le rôle est celui de simple rapporteur. Ce dernier rend compte de cet énoncé au moyen d'un cadre introducteur (*she added*). Dans la première phrase, le rapporteur rend compte de l'énoncé *verbatim* ; dans le second, seul le contenu sémantique de l'énoncé est transmis, mais pas la formulation exacte (la locutrice originelle n'a pas dit « *that she wanted to see justice done* »).

Outre la forme, la différence majeure entre les discours rapportés direct et indirect est le traitement de certains éléments déictiques (♦ chap. 3.1.D), c'est-à-dire qui ne peuvent être interprétés qu'en rapport avec la situation d'énonciation (lieu, moment et participants). Lors du passage au discours rapporté indirect, les éléments qui expriment la première ou la deuxième personne (*I, you, myself, your, etc.*) ainsi que ceux qui renvoient explicitement au lieu d'énonciation (*here, this*) ou au moment d'énonciation (temps du verbe, *now, today, tonight, yesterday, tomorrow, last week, next year, etc.*) du locuteur originel doivent être modifiés de façon à ce qu'il n'y ait pas de renvoi possible à la situation d'énonciation du rapporteur.

I will call you tomorrow. Je vous appellerai demain.

He said that he would call her the day after. Il a dit qu'il l'appellerait le jour suivant.

- Si les pronoms *I* et *you* renvoient à des participants différents de ceux de la situation d'énonciation du rapporteur, ils doivent être remplacés par des pronoms de troisième personne ou des syntagmes nominaux permettant d'identifier les personnes en question. La situation d'énonciation rapportée étant située dans le passé, le présent de l'auxiliaire *will* doit être remplacé par un prétérit de translation (♦ chap. 8.1.B). Enfin, si l'énoncé n'est pas rapporté le jour même où il a été produit, il faut changer *tomorrow* de façon à comprendre que l'action aura lieu le lendemain du moment de l'énonciation rapportée et non de celle en cours.

Le discours rapporté indirect peut se faire au moyen d'une construction **enchâssée**, qui aura alors la forme d'une proposition subordonnée, ou au moyen d'une proposition principale accompagnée d'une **incise**.



He explained that he had no choice. Il a expliqué qu'il n'avait pas le choix.

He had no choice, he explained. Il n'avait pas le choix, a-t-il expliqué.

- *That he had no choice* est une proposition subordonnée complétive qui complète le verbe *explained* et qui est donc enchâssée au sein d'une proposition matrice ; il s'agit clairement d'un cas de complémentation dans lequel la proposition subordonnée est obligatoire. Dans la seconde phrase, le discours rapporté a la forme d'une proposition principale, tandis que le cadre introducteur est une incise dont la forme est incomplète (le verbe *explained* n'a pas de complément) et qui est caractérisée par une diminution de la hauteur de la voix.

La GRAMMAIRE PROGRESSIVE de l'ANGLAIS

Comprendre • Appliquer • Maîtriser

Cet ouvrage propose **un panorama exhaustif et clair** de la grammaire anglaise contemporaine. Destiné aux étudiants, il permet de consolider les bases, d'approfondir les savoirs et de mettre leurs connaissances en pratique grâce à un parcours d'apprentissage raisonné. Il constitue un outil de travail essentiel **de la licence à la préparation** des concours de recrutement d'enseignants.

Il comprend **18 chapitres agencés en trois grandes parties** (groupe nominal, groupe verbal et syntaxe) et **plus de cent exercices variés** incluant des commentaires de segments authentiques.

Les ressources audio de l'ouvrage sont disponibles à l'écoute en scannant ce QR code ou en se rendant à la page de l'ouvrage sur **www.ophrys.fr**, dans la rubrique « Bonus ». **Les corrigés des exercices** peuvent être téléchargés au même endroit.



Alexis Pichard est docteur en civilisation étasunienne et professeur agrégé d'anglais en classes préparatoires aux grandes écoles. Romain Delhem est agrégé d'anglais et maître de conférences en linguistique anglaise à l'Université Clermont Auvergne. Tous deux sont membres des jurys du CAPES externe et de l'agrégation interne d'anglais.

Les points forts :

- ▶ **Un ouvrage complet** qui permet une révision ou un approfondissement des concepts grammaticaux et qui offre une initiation solide à l'analyse linguistique.
- ▶ **Des terminologies révisées et précisées** pour une meilleure acquisition des savoirs.
- ▶ **Un parcours d'apprentissage autonome** conçu par des enseignants du supérieur pour les étudiants.
- ▶ Un manuel enrichi de **nombreux exemples** commentés et d'**exercices d'application**.

www.ophrys.fr
978-2-7080-1650-7

